



PROCES-VERBAL REUNION

Conseil Municipal

du 03/04/2023

Date : 03/04/23	Destinataires : Linda Manzoni (Secrétaire de Mairie) Copie : le Maire
Heure Début : 18H30	Heure Fin : 20H30

Objet : Conseil Municipal

PRESENTS	OUI	NON	PROCURATION	PROCURATION A
Alain Gabach (Maire)	X			
Jean-Louis Gabens (Premier adjoint)	X			
Béatrix Marillaud (Seconde adjointe)	X			
Michèle Boutié (Troisième adjointe)	X			
Jean-Paul Imbert (Quatrième adjoint)	X			
Françoise Le Motheux (Conseillère adjointe)	X			
Laurent Cartagena (Conseiller adjoint)	X			
Cathy Benech (Conseillère municipale)	X			
Isabelle Soulayrès (Conseillère municipale) :		X	X	Françoise Le Motheux
Maryse Morin (Conseillère municipale)	X			
Pierre Puech (conseil municipal)	X			
Arnaud Mauvais (Conseiller municipal)	X			
Leslie Vergara (Conseillère municipale)	X			
Sébastien Petitjean (Conseiller municipal)	X			
Delphine Dejean (Conseillère municipale)	X			

Président : Alain Gabach (Maire)

Secrétaire de séance : Arnaud Mauvais

Quorum : 8 **Nombre de votants :** 14 + 1 procuration

Document(s) Annexe(s)	Nombre :
Aucun	0

Prochaine Réunion : non planifiée

Arrivée à 19H30 de Leslie Vergara.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte-rendu des décisions prises par le maire
- 2 – Approbation du Compte de gestion 2022
- 3 – Vote du Compte Administratif 2022
- 4 – Affectation du résultat 2022
- 5 – Attribution de subventions de fonctionnement aux associations
- 6 – Vote des taux des taxes locales 2023
- 7 – Vote du budget primitif 2023
- 8 – Avenant 1 au marché de travaux des vestiaires de Cos
- 9 – Aménagement des vestiaires – demande de subvention au GMCA
- 10 – Transfert de compétence éclairage public (investissement) au SDE
- 11 – Avis sur la vente de parcelle boisée

0- APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 13/03/23

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

1 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaires : RAS

2 et 3 - COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Commentaire : Le Maire ne participe pas au vote du compte administratif.

Budget fonctionnement :

1- Dépenses

ARTICLE	DESIGNATION	Réalisé 2022 vs 2021	Réalisé vs Budget
011	Charges à caractère général	+ 28850 (+16,98%)	-161 (-0,08%)
12	Charges de personnel	+ 65266 (+14,80%)	-4328 (-0,85%)
65	Autres charges gestion courante	-2078 (-2,17%)	-32,7 (-0,035%)
66	Charges financières	-1106 (-6,98%)	-2,62 (0%)
	Total (hors 023 et 042)	+ 96418 (+13,33 %)	-4797 (-0,58%)

2- Recettes

ARTICLE	DESIGNATION	Réalisé 2022 vs 2021	Réalisé vs Budget
70	Produits des services, domaine et vente divers	+14023 (+11,89%)	+10434 (+8,59%)
73	Impôts et taxes	+46179 (+10,64%)	+3637 (+0,76%)
74	Dotations, subventions et participations	+213 (+0,10%)	+4728 (+2,32%)
75	Autres produits de gestion courante	+3053(+13,05%)	+244 (+0,91%)
13	Atténuation de charges	+ 586(+ 3,02%)	+1684 (+9,2%)
	Total	+54316 (6,59%)	+20679 (+2,41%)

Excédent de fonctionnement pour 2022 : + 57 428,97 €

Excédent d'investissement pour 2022 : + 71 324.22 € ramené à **-12 128.78 €**, car il faut tenir compte des dépenses engagées en 2022 mais non réalisées (333 475 €) en vis-à-vis des recettes allouées mais non encore perçues (250 022 €).

Le déficit réel d'investissement est de : 71 324.22 € – 83 453 € = **-12 128.78 €**.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	0	0	OK

Commentaires :

- Le budget en combustibles (fuel + granulés) est plus élevé car les tarifs ont beaucoup augmenté.
- Les taux de cotisation URSSAF en hausse.
- Cantine / Ecole :

Cpt/60623 : Poste viande trop cher à cause des frais de livraison du fournisseur. Rencontre prévue avec Viandes Occitanes.

→ Prévoir + 5 centimes sur coût repas cantine lors de révision des tarifs.

Cpt/6064 : sensibiliser l'école pour l'utilisation des imprimantes. Compteurs bloqués à mettre en place.

- Cimetière : prévoir de revoir le prix des concessions. Aujourd'hui à 300 €, voir pour 350/400 €.
- Salle des fêtes : se pencher sur la révision des tarifs pour les extérieurs afin de la rendre plus attractive sans pour autant descendre trop bas.
- Produits exceptionnels = dédommagement suite à un sinistre à l'école.
- Attente du versement des subventions de la région pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes. La région a un an de retard. Prévoir versement second trimestre 2023.

4 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'excédent de fonctionnement devant couvrir le déficit réel d'investissement appelé aussi besoin de financement, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement (+ 57 428,97 €) comme suit :

- Virement à l'investissement : + 31 952 €
- Virement en fonctionnement : + 25 476,97 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Commentaires : RAS

5 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2022	2023		
	BP	BP	Delta	Variation
ACCA	620	620	0	0%
ASS.PECHE Montauban	510	510	0	0%
ASS.PAROISSIALE	100	100	0	0%
ASSO.FAMILIALE	520	800	280	54%
COMITE FETES COS	3000	3000		
COMITE FETES COS Subvention exceptionnelle		1000		33%
COOP.SCOL.	1742	500	-1242	-71%
LES AINES	880	880	0	0%
Les Amies du Patch	255	255	0	0%
Loubéjac - Ardus football-club	3500	3500	0	0%
Gym Ardus	595	595	0	0%
PETANQUE ARDUSIENNE	100	100	0	0%
APE Ecole Ardus	350	350	50	14%
Anima Nostra	100	100	0	0%
Ardus tennis de table	600	0	-600	-100%
CHENIL	750	800	50	7%
CAUE	200	200	0	0%
PREVENTION ROUTIERE	150	170	20	13%
MEDIATHEQUE DPTALE	112	115	3	3%
ONAC	50	50	0	0%
ALMA	58	64	6	10%
A.D.M.R.	280	280	0	0%
Judo/Gym Lafrançaise	40	40	0	0%
Ecole rugby SC L'Honor	100	100	0	0%
TOTAL	14 612	14 129	-483	-3,31%

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

6 –VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Proposition : augmentation de 1 % sur le foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation sur résidences secondaires, soit 19 979 € de recette.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

7 - BUDGET PRIMITIF 2023

1- Fonctionnement

	BUDGET PRIMITIF	VARIATION VS N-1
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	216624	8,90%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIUS ASSIMILE	484815	-5,00%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	300	-94,80%
65 AUTRE CHARGES GESTION COURANTE	115974	23,7%
66 CHARGES FINANCIERES	22885	55,40%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	-100%
023 VRT SECTION INVESTISSEMENT	47691	49,3%
OPERTAION ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1097	1,6%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	889 386	3,80%

	BUDGET PRIMITIF	VARIATION vs BUDGET N-1
70 PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES	129817	0,1
73 IMPOTS ET TAXES	62762	-0,9
731 IMPOSITION DIRECTE	430025	NA
74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	194850	0,0
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTES	31152	0,2
76 PRODUITS FINANCIERS	1104	-0,2
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	
013 - ATTENUATION ET CHARGE	14200	-0,2
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	25476	2,0
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	889 366	0,0

Commentaires :

- Changement de nomenclature comptable.
- cpt/618 : travaux d'étanchéité à la salle de fête pour 3 250 € inclus dans les 11 000 €.
- cpt/ 65 augmente à cause des travaux de dissimulation des réseaux zone de Gouast (côte de Mirabel).
- cpt/ 70 : moins de vente de concession car la régularisation des concessions arrivant à terme est terminée,
- cpt/73 : remboursement du Grand Montauban sur l'emprunt Assainissement, taxes des actes notariés, etc,
- cpt/74832 : dotation dite de Golfech maintenue à 8000 €,
- cpt/7588 : encaissement d'une retenue de garantie d'une entreprise qui a déposé le bilan.

2- Investissement

Dépenses engagées en 2022 mais non réalisées : 333 475 €

Recettes attendues mais non reçues pour 2022 : 250 022 €

Les projets inscrits pour 2023 sont :

PLU Révision	20000
Reprise fissures SDF - PSO	1860
Travaux fibre Presbytère	5046
PC Cantine / ALAE + imprimante	1060
Mobilier Ecole	1000
Equipements secrétariat	1300
Cage foot Vestiaires	2310
Jeux école	8600
Alarmes intrusion école	4160
Sécateur	1500
Presbytère Solde	1904
Vestiaires de Cos	71495
Alimentation élect Vestiaires	4000
Robinets Cantine	1152
Porte motricité école	3797
EP Rue Moulin/Grd Rue	24000
Total	153 184

Emprunt à réaliser pour 2023 sous réserve réception 34k € subventions : 81 637 € (estimatif)

Total dépenses 2023 = Total recettes 2023 = 553 538 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

8 – AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DES VESTIAIRES

Avenant de 2 630,40 € pour la vidange de la fosse existante et son déplacement, ainsi que la création de la ventilation jusqu'au toit.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

9- AMENAGEMENT DES VESTIAIRES – DEMANDE DE SUBVENTION AU GMCA

Une aide auprès du Département pour l'aménagement des vestiaires (pose de bancs, porte-manteaux, pose de dallage et carrelage) a été accordée pour un montant de 6 428 €.

Demande d'un fonds de concours au GMCA à hauteur de 7 499.41 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Commentaires : enveloppe de l'aide du GMCA à 200k € sur l'ensemble du mandat.

10- TRANSFERT DE COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC (INVESTISSEMENT) AU SDE

Pour information : le transfert au SDE de la compétence de l'éclairage public (maintenance, exploitation et investissement) à partir de 2024.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
-	-	-	Ajourné

Commentaires : ceci devrait alléger le travail du secrétariat.

11- AVIS SUR VENTE DE PARCELLE BOISEE

Vente de 2 parcelles boisées (section C n° 569-570) au lieu-dit Baynou d'une superficie totale de 1900 m².
Vote pour dire si la commune souhaite exercer son droit de préférence : Non.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
15	0	0	OK

Questions diverses :

- Proposition nouveaux horaires à la Poste et à la Mairie :

Fermeture de la Mairie le samedi matin mais ouverture le mercredi après-midi. Ok de principe

Fermeture de la Poste le samedi matin. A rediscuter. Prendre en compte les impératifs de service public + binôme avec la Mairie + charge.